



La Circulaire

spéciale *Réforme du Statut*

N°10 – 14 novembre 2011

Faire le dernier pas

Un accord entre la Commission et le Front commun de la représentation du personnel est nécessaire et possible.

Nécessaire, car en présentant au législateur un paquet commun réforme digne et équilibré, la Commission sera plus forte pour défendre un accord qui garantisse la paix sociale tout en respectant les impératifs politiques et budgétaires définis par le Conseil.

Le paquet réforme, pour être acceptable, doit respecter quatre principes :

- Les Institutions européennes et leurs moyens d'action doivent être au moins maintenus.
- La fonction publique européenne doit rester forte, compétente et indépendante.
- Les statuts particuliers, imaginés pour imposer des conditions d'emploi toujours moins favorables, doivent être limités et des passerelles doivent être ménagées pour intégrer la fonction publique.
- Les différentes catégories de personnel doivent être équitablement traitées et l'unité du personnel préservée.

Possible, car au cours de la négociation, de nombreuses avancées ont pu être faites. Il reste encore quelques pas à faire pour arriver à un compromis acceptable. Par exemple :

- La carrière des secrétaires doit rester accrochée à la grille salariale commune AST et le passage de cette carrière plafonnée à la carrière AST normale doit être possible (processus de concours interne ou d'attestation).
- La durée hebdomadaire du travail doit rester inférieure à 40h pour éviter l'effacement symbolique des conquêtes sociales.
- Le départ anticipé à la retraite doit rester possible dans certaines conditions avec des pénalités réduites ou nulles.
- La réduction des effectifs ne doit pas se faire par suppression de postes mais par leur gel pour la période considérée (non-utilisation).
- etc...

Ces derniers ajustements peuvent et doivent faire l'objet d'une négociation ultime.

Cependant, la volonté politique d'aboutir à un tel accord existe-t-elle ?

La Commission hésite et pourrait considérer que présenter un paquet réforme sans l'aval du personnel serait un indicateur politique du sérieux d'une proposition qui ferait réellement mal à la fonction publique européenne, pour flatter les tendances populistes. Ce serait un mauvais calcul, car le risque est que le Conseil considère que ce n'est pas assez et qu'il fasse assaut de propositions pour charger encore plus la barque. Au contraire, un accord prouverait que la Commission et le

personnel des institutions ont su tenir compte des objectifs budgétaires du moment tout en préservant l'essentiel pour l'avenir.

A l'inverse, le refus du principe d'un accord par la Commission indiquerait que celle-ci, en fait, compterait sur le Conseil pour aggraver sa proposition.

Au sein du Front Commun des hésitations inverses pourraient se faire jour. La crainte serait qu'un tel accord puisse être reproché par le personnel. Mais la politique du refus total laisse paradoxalement le champ libre à toutes les mauvaises actions du Conseil, qui n'aurait plus à prendre en compte l'avis du personnel puisque par définition négatif. Ce serait là aussi un mauvais calcul : le personnel est assez clairvoyant pour faire la part entre ce qui est politiquement inévitable dans le contexte d'une crise économique majeure et entre ce que l'on a pu obtenir pour réduire les inégalités entre les statuts (agents contractuels, naufragés de la réforme 2004) et éviter la contractualisation d'une autre partie des fonctionnaires. Le paquet, tel qu'il pourrait sortir des ultimes négociations, évitera la création des naufragés de la réforme de 2013, et ce n'est pas un mince avantage.

Il faut donc du courage. Courage pour le Front commun, pour arriver aux ultimes accords, courage pour la Commission pour faire les ultimes concessions. Un tel accord peut être conclu dans les prochains jours.

U4U, agissant dans le cadre du Front Commun, lancera les actions qui sont nécessaires pour atteindre ce but. **Nous vous demandons de rester mobilisés, car nous pourrions avoir besoin de vous dans un délai très bref pour réagir, car les délais sont courts.**

Bien entendu, *in fine*, le personnel sera consulté sur le résultat. Car seul un soutien réel de la base peut donner toute sa force à cet accord, avant de le présenter au Conseil.

Pour un accord juste et équilibré, ayons tous le courage de faire le dernier pas !

[Web site](#) [Adhérez !](#) [Votre opinion](#) [Unsubscribe](#)

Editeur responsable : G. Vlandas – Rédaction F. Andreone, J-P Soyer